

Procès-verbal de l'assemblée spéciale du conseil municipal de Montcerf-Lytton tenue le lundi 15 décembre 2014 à 19.30 heures au deuxième étage du centre communautaire au 18 rue Principale Nord.

Sont présents; Madame Christianne Cloutier, Messieurs Michel Dénommé, Serge Lafontaine, Claude Desjardins, Ward O'Connor et Réjean Lafond.

Autres présences; Réjean Côté, Marc Émond, Jacques Émond, Réjean Aubé et Johanne Bonenfant

### OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le quorum est vérifié et l'assemblée débute à 19.30 heures. Monsieur Alain Fortin maire, déclare l'assemblée ouverte et souhaite la bienvenue à tous. Madame Liliane Crytes exerce les fonctions de secrétaire.

2014-12-227

### LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Monsieur Claude Desjardins et il est résolu que l'ordre du jour soit accepté tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

2014-12-228

### ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES POUR L'ANNÉE 2015

Proposé par Monsieur Michel Dénommé et il est résolu d'adopter les prévisions budgétaires pour l'année 2015 tel que présentées ci-dessous;

<u>Prévisions des dépenses</u>	2015
ADMINISTRATION GÉNÉRALE	248 933 \$
COMPTOIR POSTAL	27 322 \$
VOIRIE MUNICIPALE	144 532 \$
DÉNEIGEMENT	245 060 \$
HYGIÈNE DU MILIEU	186 251 \$
SERVICE D'INCENDIES	87 195 \$
ENTENTE DE SERVICE INCENDIE	99 190\$
ENTRETIEN DES ÉDIFICES	30 300 \$
BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE	15 600 \$
SERVICE DE LA DETTE	5 500 \$
ACTIVITÉS DE LOISIRS	15 920 \$
<u>Autres</u>	
AÉROPORT	8 000 \$
CONTRIBUTION POLICE	48 856 \$
QUOTE-PART M.R.C.	60 420 \$
IMMOBILISATIONS ADMINISTRATION	10 000\$
IMMOBILISATIONS CHEMINS	512 000 \$
PROJET AIDE À DOMICILE	2 500 \$
DIVERS	27 500 \$
TRAVAUX À L'AQUEDUC	47 000 \$
SENTIER PÉDESTRE	1 000 \$
<b>GRAND TOTAL DES DÉPENSES</b>	<b>1 821 279\$</b>

### Prévisions des revenus

REVENUS SPÉCIFIQUES	28 276 \$
SUBVENTIONS	747 270 \$
AUTRES REVENUS	229 185 \$
COMPTOIR POSTAL	15 280\$
ENTENTE REGROUPEMENT	83 523\$
APPROPRIATION DE SURPLUS	80 094\$

### Taxes

TAXES GÉNÉRALES; 0,906/100 \$	460 266 \$
TAXES AQUEDUC; 220.00 \$ par logement	20 900 \$
TAXES DE VIDANGES ET RECYCLAGE	105 600 \$
Résidence; 224 \$	
Chalet; 224 \$	
Commerce; 460 \$	
Camp de chasse; 69.33 \$	

TAXES DES BOUES SEPTIQUES	50 885 \$
Résidence; 95.00 \$	
Chalet 47.50 \$	
Commerce et terrains de camping	
800 \$ ou 400 \$	

**GRAND TOTAL DES REVENUS** **1 821 279\$**

2014-12-229

### ADOPTION DU TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE

Proposé par Madame Christianne Cloutier et il est résolu d'adopter le taux de la taxe foncière générale à 0.906 du 100 \$ d'évaluation pour l'année 2015.

Adoptée à l'unanimité

2014-12-230

### ADOPTION DU TAUX DE LA TAXE DE SERVICE POUR L'AQUEDUC

Proposé par Monsieur Serge Lafontaine et il est résolu d'adopter le taux de la taxe de service pour l'eau à 220 \$ par unité de logement pour l'année 2015.

Adoptée à l'unanimité

2014-12-231

### ADOPTION DU TAUX DE LA TAXE DES VIDANGES ET RECYCLAGE

Proposé par Monsieur Réjean Lafond et il est résolu d'adopter les taux de la taxe de service sur les vidanges et recyclage pour l'année 2015 tels que décrits;

224.00 \$ pour un chalet,  
224.00 \$ pour une résidence,  
460.00 \$ pour un commerce.  
69.33 \$ pour un chalet ou camp de chasse qui n'est pas en bordure d'un chemin public entretenu par la municipalité.

Adoptée à l'unanimité

2014-12-232

ADOPTION DES TAUX POUR LE SERVICE DE CUEILLETTE DES  
BOUES SEPTIQUES

Proposé par Monsieur Ward O'Connor et il est résolu d'adopter les taux de la  
taxe de service pour la cueillette des boues septiques pour l'année 2015 tels  
que décrits;

Logement; 95.00 \$

Chalet; 47.50 \$

Commerce; motels et restaurants, pourvoiries; 800.00 \$

Terrains de camping; 800 \$ plus 47.50 \$ pour chaque chalet

Pour les restaurants ouverts durant l'été seulement et les loges; 400.00 \$

Le casse-croûte sur la rue principale sud, le taux est fixé à 95.00 \$

Le dépanneur S'a Wesine 400 \$.

Adoptée à l'unanimité

2014-12-233

ADOPTION DU TAUX D'INTÉRÊT SUR LES ARRÉRAGES

Proposé par Monsieur Claude Desjardins et il est résolu de fixer le taux  
d'intérêt sur les comptes en souffrance pour l'année 2015 à 1.5 % par mois ou  
18 % par année.

Adoptée à l'unanimité

2014-12-234

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Proposé par Monsieur Serge Lafontaine il est résolu d'adopter le programme  
d'immobilisations pour les années 2015-2016-2017 tel que décrit ci-dessous;

<b>Année 2015</b>
-------------------

**1. Réfection de chemins**

Coûts estimatifs; 500,000 \$

Provenant de subventions gouvernementales

**2. Aménagement d'une caserne**

Coûts estimatifs; 150,000 \$

provenant des fonds du budget et de subventions gouvernementales

**3. Réfection de bâtiments**

Coûts estimatifs; 100,000 \$

50,000 \$ pris à même les fonds du budget et 50,000 \$ provenant de subventions

**Année 2016**

**1. Patinoire couverte et plancher de ciment**

Coûts estimatifs; 200,000 \$

66,666 \$ pris à même les fonds du budget  
133,334 \$ provenant de subventions gouvernementales

**2. Aménagement d'une salle communautaire**

Coûts estimatifs; 150,000 \$

100,000 \$, provenant de subventions gouvernementales et 50,000 \$ pris à même les fonds du budget.

**3. Réfection de chemins**

Coûts estimatifs; 150,000 \$  
50,000 \$ à même les fonds du budget et 100,000 \$ provenant de subventions gouvernementales.

**Année 2017**

**1. Réfection de chemins**

Coûts estimatifs; 150,000 \$  
50,000 \$ à même les fonds du budget et 100,000 \$ provenant de subventions gouvernementales.

Adoptée à l'unanimité

2014-12-235

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé à 20.30 heures, Monsieur Réjean Lafond propose la levée de l'assemblée.

Adoptée à l'unanimité

\_\_\_\_\_  
Alain Fortin  
Maire

\_\_\_\_\_  
Liliane Crytes  
secrétaire, trésorière